

**Chassenard**

**Coulanges**

**Digoin**

**La Motte Saint Jean**

**Les Guerreaux**

**Saint Agnan**

**Molinet**

**Varenne Saint Germain**



**RAPPORT D'ACTIVITE  
2009**

**Communauté de communes du Val de Loire**

# SOMMAIRE

2009 : les faits marquants .....	p. 3
Présentation du territoire .....	p. 5
Les élus .....	p. 7
Les compétences au 31 décembre 2009 .....	p. 8
Les services au 31 décembre 2009 .....	p. 9
Les comptes administratifs .....	p. 11

## **1 an d'actions**

Le développement économique et les travaux .....	p. 13
Les Ordures Ménagères .....	p. 14
L'Assainissement Non Collectif .....	p. 16
Le Stade Nautique .....	p. 18
Sport/Jeunesse .....	p. 20
Culture .....	p. 23
Communication .....	p. 25

## **Annexes**

Les ordures ménagères  
L'assainissement non collectif  
Le stade nautique

## 2009 : LES FAITS MARQUANTS

**Avril** : visite de chantier à l'église Saint Georges de Chassenard...



**Mai** : Début des travaux sur la portion de voie verte entre Molinet et Diou...



**Juillet** : Inauguration du Smevom...



**Août** : sortie élus (découverte d'aménagement voie verte, retail...)...



**Septembre** : début des travaux des équipements multisports...



**Septembre** : intervention d'un expert en mode de déplacements doux...



**Octobre** : exposition photos et vidéo de l'Avencultu'raid...



**Octobre** : Fermeture du pont de la Loire (du 12 octobre au 30 novembre)...

**Novembre** : Début des travaux du magasin BUT sur Ligerval...



**Novembre** : prise de la compétence « Tourisme »...

**Novembre** : visite de Farouk (comité de jumelage Saint Agnan – Anouzegren)...

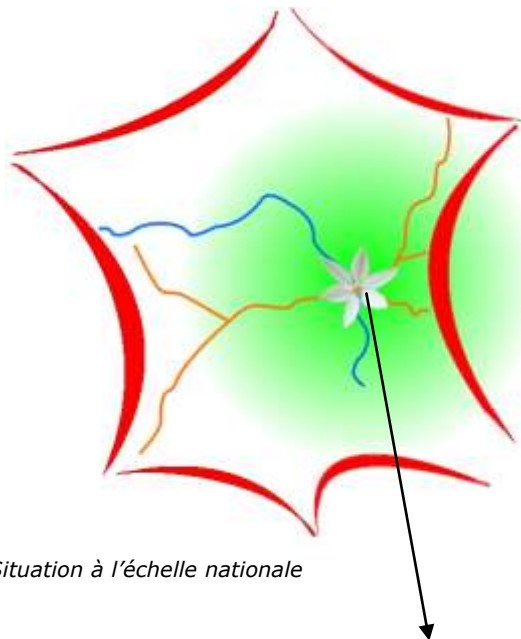


**Décembre** : « Séparation » du Musée de la Céramique et de l'Office de Tourisme, l'Office de Tourisme est dissout...

**Décembre** : Signature de conventions (voie verte)...



# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



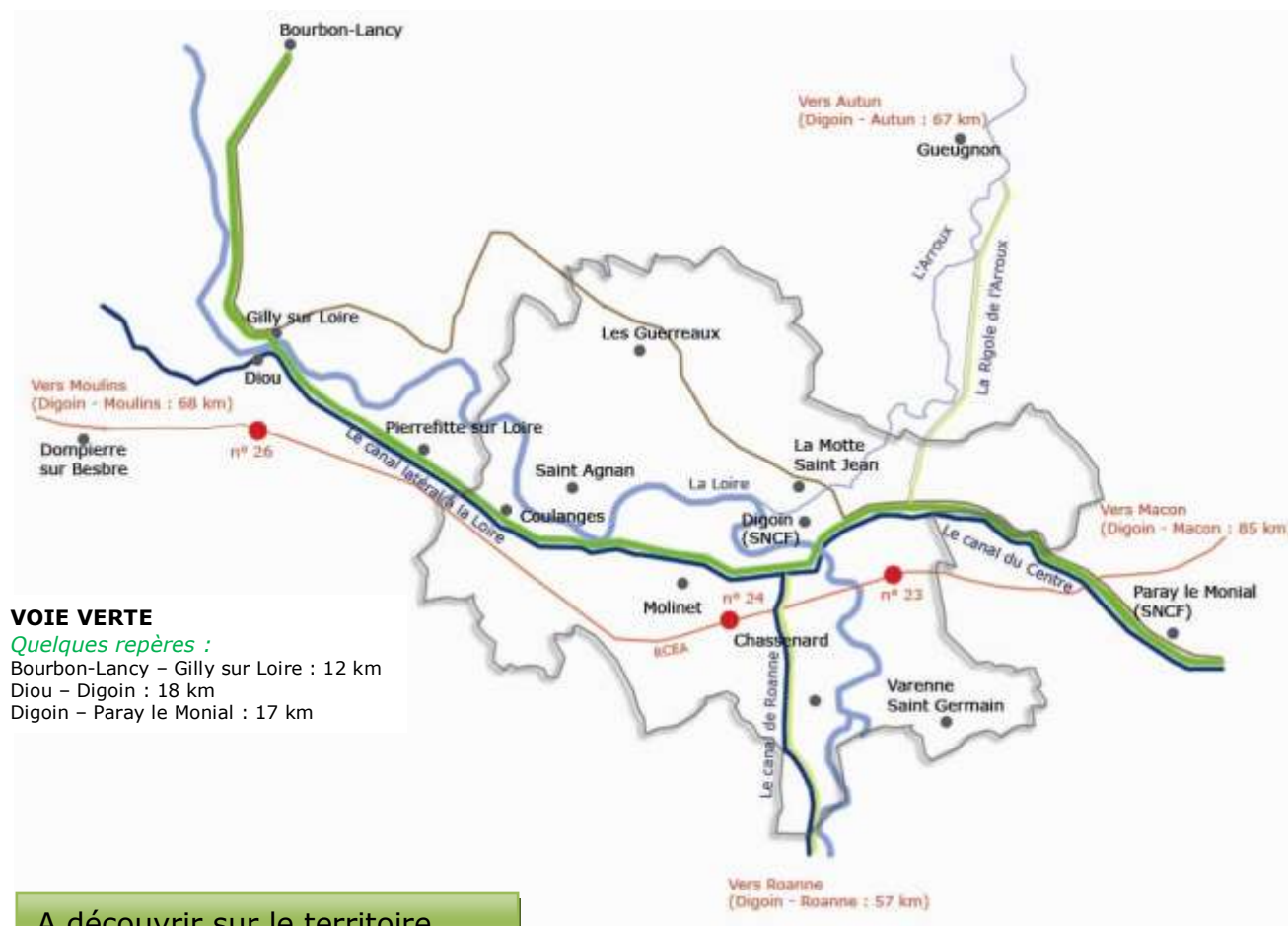
Situation à l'échelle nationale

## La CCVal

Créée en 2000, la Communauté de Communes du Val de Loire regroupe 14 153 habitants répartis sur 8 communes (Molinet, Chassenard, Coulanges, Digoin, Varenne Saint Germain, La Motte Saint Jean, Les Guerreaux et Saint Agnan).

## Les Maires

Saint Agnan : Monsieur Paul AUBAGUE  
Les Guerreaux : Madame Ghislaine DANGOIN  
La Motte Saint Jean : Monsieur Bernard JAILLOT  
Digoin : Monsieur Maxime CASTAGNA  
Varenne Saint Germain : Monsieur Bernard BRACHET  
Chassenard : Monsieur Michel LASSOT  
Molinet : Monsieur Roland FLEURY  
Coulanges : Monsieur Daniel MELIN



## VOIE VERTE

### Quelques repères :

Bourbon-Lancy – Gilly sur Loire : 12 km  
Diou – Digoin : 18 km  
Digoin – Paray le Monial : 17 km

## A découvrir sur le territoire

47 km de voie verte entre Bourbon-Lancy et Paray le Monial  
Voie d'eau (les canaux, la Loire...)  
Voie de randonnées  
Musées (Costumes à travers les âges, les outils d'autrefois, Toto Loth, l'Observatoire, le musée de la céramique)  
Patrimoine (Tympan de l'église Saint George de Chassenard, chapelle Saint Antoine...)  
3 ponts canaux...

La Communauté de communes est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) représentant un territoire d'un seul tenant et sans enclave.

Elle est administrée par un « Conseil Communautaire » composé de 19 délégués qui sont élus par les Conseils Municipaux des communes membres à raison de 2 délégués pour les communes à faible population et 5 délégués pour la commune la plus peuplée, à savoir Digoïn (présentation p7).

Le conseil a élu en son sein un bureau comprenant un président, 5 vice-présidents et 5 autres membres (présentation p7).

6 commissions thématiques travaillent sur les projets et les pistes d'action. Elles sont composées de 1 ou plusieurs représentants par commune.

**Les commissions :**

- Finance,
- Environnement/logement/santé/patrimoine,
- Economie,
- Infrastructure Travaux,
- Communication/tourisme/culture/jeunesse,
- Evaluation des charges transférées.



*Séance communautaire février 2009*



*Séance communautaire juin 2009*

## LES ÉLUS

**Le Président** : Roland FLEURY

**Le Vice-Président chargé des finances** : Bernard LAUGERE

**Le Vice-Président chargé de l'environnement, du logement, de la santé et du patrimoine** : Fabien GENET

**Le Vice-Président chargé de l'économie** : Bernard JAILLOT

**Le Vice-Président chargé des infrastructures et des travaux** : Régis THEVENOUX

**Le Vice-Président chargé de la communication, du tourisme, de la culture et de la jeunesse** : Daniel MELIN

### **Changements à Saint Agnan:**

En avril, M. Michel JONDOT, maire de Saint Agnan, démissionne de son poste et n'est donc plus délégué communautaire. Le maire élu est alors M. Paul AUBAGUE.

De nouveaux délégués communautaires ont été élus pour Saint Agnan (M. AUBAGUE, M. DESVAUX pour les titulaires et M. MUNERET, M. NIVOT pour les suppléants), le poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président, chargé des Finances occupé alors par M. LAUFERON (élu à Saint Agnan) est vacant. Le conseil communautaire a procédé à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Les résultats sont les suivants :

M. JAILLOT est élu 1<sup>er</sup> Vice-Président chargé de l'Economie

M. LAUGERE est élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président chargé des Finances

---

### **Les délégués communautaires au 31 décembre 2009 :**

#### **Chassenard :**

Régis THEVENOUX (Daniel CELLIER), Cédric AUBLANC (Daniel PALLOT)

#### **Coulanges :**

Daniel MELIN (Laurent PEGUIN), Didier NAVETAT (Sophie CHARRONDIERE)

#### **Digoin :**

Maxime CASTAGNA (M-A FORGEAT), Fabien GENET (Alain TREMEAUD), Bernard LAUGERE (Nathalie BOTTAN), Alain BADAROUX (M-T FRANCOIS), Marcel JOURNET (Jeanne THEVENON)

#### **Les Guerreux :**

Ghislaine DANGOIN (Gilles DALIGAND), André CHARTIER (Gérard LACROIX-BAUDRION)

#### **La Motte Saint Jean :**

Bernard JAILLOT (Christian SOUILLAT), Emmanuel GAILLARD (Bérénice PORTIER)

#### **Molinet :**

Roland FLEURY (Gilles LAPENDRIE), Alain MINNARD (André PACAUD)

#### **Saint Agnan :**

Paul AUBAGUE (Pascal MUNERET), Jacky DESVAUX (Gérard NIVOT)

#### **Varenne Saint Germain :**

Bernard BRACHET (André COTTIN), Hervé COMTE (Jean-Luc MATRAS)

# LES COMPÉTENCES AU 31 DÉCEMBRE 2009

Les communes membres ont transféré les compétences librement choisies dans les groupes de compétences obligatoires et optionnelles fixées par la loi dans la limite de l'intérêt communautaire. Créées par les lois du 6 février 1992 puis de 1999, dite loi Chevènement, elles visent à organiser les solidarités nécessaires en vue de l'aménagement et du développement de l'espace et permettent d'élaborer un projet commun.

## Les 2 principes de l'intercommunalité

- la spécialité : les intercommunalités ne peuvent agir que dans leur seul domaine de compétence statutaire,
- l'exclusivité : le transfert par les communes d'une compétence à l'intercommunalité entraîne le dessaisissement de cette compétence par les communes.

## La notion d'intérêt communautaire

- C'est la ligne de partage au sein d'une compétence entre les domaines d'action transférés à la communauté et ceux qui demeurent au niveau communal.

## Au 31 décembre 2009

En plus des cinq compétences obligatoires en matière de **développement économique, d'aménagement de l'espace, de création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, de politique du logement social et de protection et de mise en valeur de l'environnement (OM)**, la CCVal assure également la prise en charge de compétences facultatives et optionnelles qui sont :

- la protection et la mise en valeur de l'environnement,
- la construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire,
- la réalisation du répertoire, analyse et valorisation des richesses naturelles du territoire,
- le recensement, collecte, archivage et valorisation du patrimoine ethnologique et architectural,
- les actions en faveur de la jeunesse,
- l'organisation du transport des enfants originaires de la CCVal à la piscine intercommunale pendant la saison estivale,
- les actions culturelles,
- la santé.

## Les ressources

- la Taxe Professionnelle Unique (TPU), dont une partie est reversée aux communes membres ,
- la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, reversée intégralement au SMEVOM,
- des dotations de l'Etat : la dotation globale de fonctionnement, la compensation financière au titre de la part salaire de la taxe professionnelle, qui permettent de financer le budget « utile » de la Communauté de commune du Val de Loire.

# LES SERVICES AU 31 DÉCEMBRE 2009



**ARNOU Ismaël**  
Chef de projet



**JOVIN Wilfried**  
Educateur sportif



**COITE Michèle**  
Responsable secrétariat général



**LAGARDETTE Natacha**  
Commande publique



**DESSALUT Patrice**  
Responsable service sport, culture,  
loisirs



**LEMAITRE Nathalie**  
Service Sport, Culture, Loisirs



**DUDEK Sabrina**  
Responsable service  
communication, tourisme



**MARIDET Christelle**  
Ressources humaines



**DUMONT Yannick**  
Educateur sportif



**MAUNY Marie-France**  
Responsable administration  
générale



**DUVANT Yoann**  
Éducateur Sportif



**MAUZAIZE Rachel**  
Accueil / Achats



**FALLET Nadine**  
Service communication  
tourisme



**MORAIS Palmira**  
Entretien



**GENEVOIS Brigitte**  
Technicienne SPANC



**WEBER Philippe**  
Directeur Général des Services

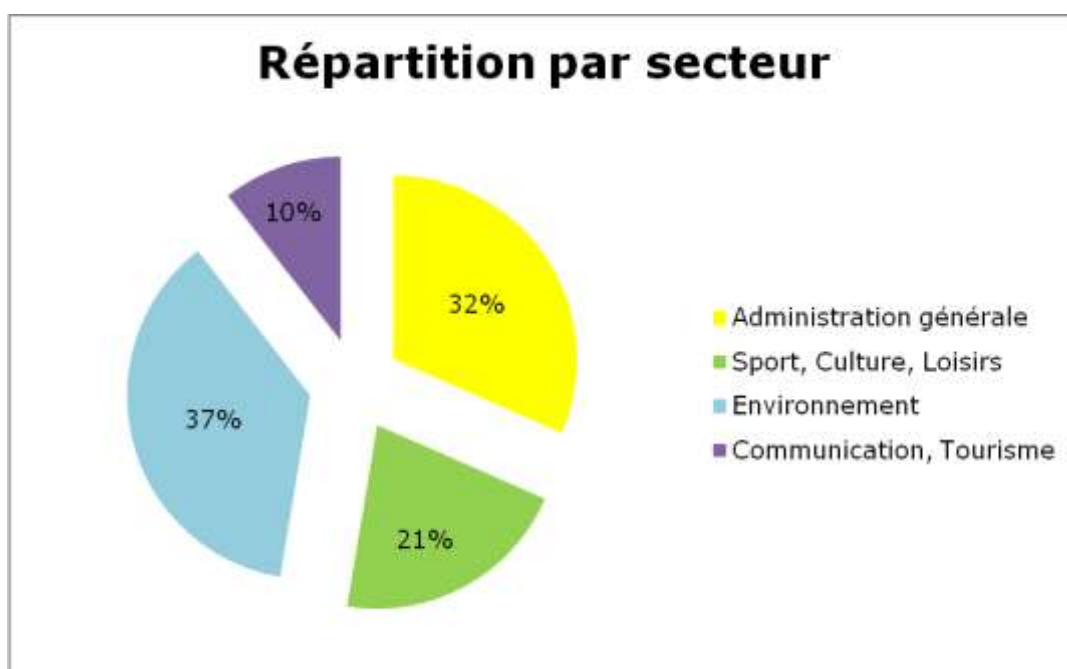


**GRUMEL Sébastien**  
Responsable service  
environnement, patrimoine



**Equipe technique : GUERIN Eric, FOLLET  
Laurent, LUMINET Aurélien, BERNIGAUD Yoann**

Au 31 décembre 2009, on compte 21 agents dont 15 titulaires et 6 non titulaires.



#### Ils sont arrivés en 2009 :

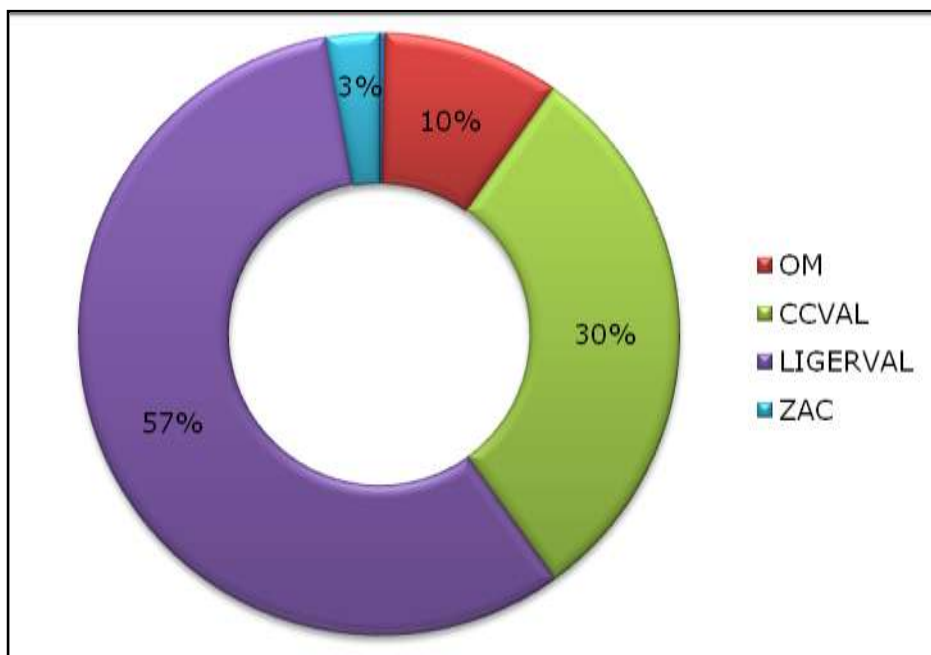
- Rachel MAUZAIZE, Accueil (janvier)
- Philippe WEBER, Directeur Général des Services (février)
- Laurent FOLLET, Agent technique (avril)
- Yannick DUMONT, Educateur sportif (septembre)
- Ismaël ARNOU, Chef de projet (octobre)
- Wilfried JOVIN, Educateur sportif (octobre)
- Christelle MARIDET, Ressources humaines (octobre)

Cas particulier : Murielle ESPITALIER (SPANC) est arrivée en mars et a terminé le 30/12/2009.

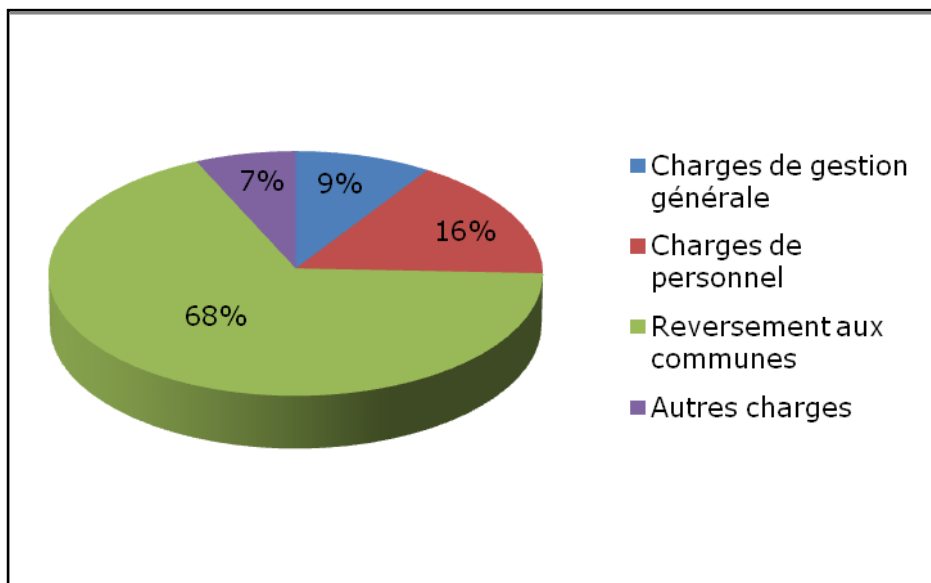
Le taux d'absentéisme est de 5,03 % et le taux d'accident du travail est de 0 % pour l'année 2009 (calculé sur la base de la totalité des agents).

# LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Les dépenses de fonctionnement par budget (12 222 227 €) :



Budget CCVal (3 666 608 €) :



Les résultats budgétaires de l'exercice comptable 2009 :

Service Public Assainissement Non Collectif : .....	- 12 210 €
Ordures Ménagères : .....	283 353 €
CCVal (budget principal) : .....	- 2 718 607 €
LIGERVAL (ZAE) : .....	3 550 393 €
ZAC : .....	110 677 €

**Quelques chiffres :**

## Dépenses :

**Subventions accordées :**  
30 000 €

**Bourse Horizon Jeunesse :**  
3 900 €

**Equipements multisports :**  
357 200 €

**Tournée Tréteaux :**  
27 000 €

**Panneau Ligerval :**  
7 740 €

**Panneau déchetterie :**  
3 000 €

**Eglise Saint Georges de Chassenard :**  
230 450 €

## Recettes :

TPU : 2 500 050 €

DGF : 1 386 264 €

REOM : 1 309 371 €

Redevance SPANC :  
29 100 €

# 1 AN D' ACTIONS

**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LES TRAVAUX**

**LES ORDURES MÉNAGÈRES**

**L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

**LE STADE NAUTIQUE**

**SPORT / JEUNESSE**

**CULTURE**

**COMMUNICATION**



# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LES TRAVAUX

**Multiservices Coulanges** : inauguration en janvier 2009. Fermeture en mai 2009.

## LIGERVAL

Nombre de compromis signés en 2009 : 4

Nombre d'acte de vente signés en 2009 : 4



Carte au 30 novembre 2009

### Repères CARREFOUR :

Mai 2009

La Cour d'Appel de Lyon déboute Carrefour qui a fait appel de la décision d'annulation de sa CDEC.

Juin-Août 2009

Carrefour reprend plusieurs des études (aspects environnementaux, étude de chalandise, étude d'impact) et organise plusieurs réunions de consommateurs.

Décembre 2009

Carrefour dépose un nouveau dossier de CDAC à partir des dernières études, après un enrichissement du projet sur les aspects liés au développement durable, sur chacun des aspects (économique, social, environnemental).

## Travaux réalisés par des entreprises privées

### Rénovation de l'Eglise de Chassenard :

Les travaux de rénovation de la nef romane de l'église de Chassenard ont débuté en septembre 2008. De profondes pathologies découvertes dans les murs ont conduit à réaliser des travaux de couture des murs afin d'empêcher que ceux-ci ne s'ouvrent en deux.

Les travaux de finition ont de ce fait été reportés sur l'année 2010. La fin des travaux est prévue pour mai 2010.



# LES ORDURES MÉNAGÈRES *(Voir rapport complet en annexe 1).*

*Protection et mise en valeur de l'environnement : « Collecte et traitement des ordures ménagères ».*

La compétence « ordures ménagères » est gérée par la CCVal depuis 2004.

Le traitement des ordures ménagères est transféré au SMEVOM du Charolais Brionnais Autunois, la collecte est exercée par la CCVal.

La société SITA Centre Est assure par contrat le ramassage des déchets ménagers et assimilés (dont la collecte sélective), ainsi que l'exploitation de la déchetterie.

Le ramassage des encombrants précédemment assuré par les services techniques de la CCVal n'a pas été mis en place en 2009.

## Quelques chiffres

---

**262 kg par habitant** : ce sont les tonnages collectés en 2009 de déchets d'ordures ménagères résiduelles, soit un total de 3 405 tonnes pour 13 002 habitants desservis.

**958 tonnes collectées** d'emballages ménagers.

**31 kg de déchets verts par habitant** ont été collectés en 2009, soit un total de 196 tonnes pour 8 527 habitants desservis.

**23 kg de journaux et magazines** pour 13 002 habitants desservis ont été collectés en 2009.

**0,32 tonnes collectées** de DASRI.

**122 tonnes collectées** de DEEE pour 13 002 habitants desservis, soit 9 kg par habitant.

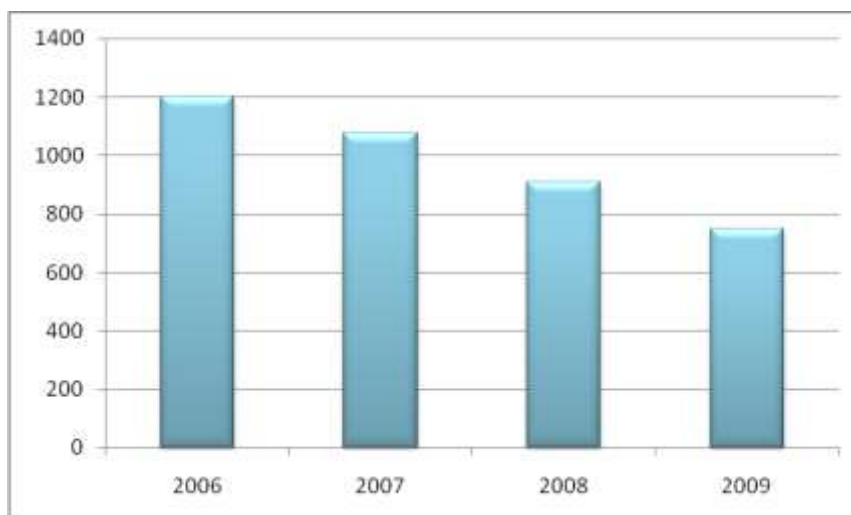
## Gestion du numéro vert :

---

Nombre d'appels en 2009 : 750

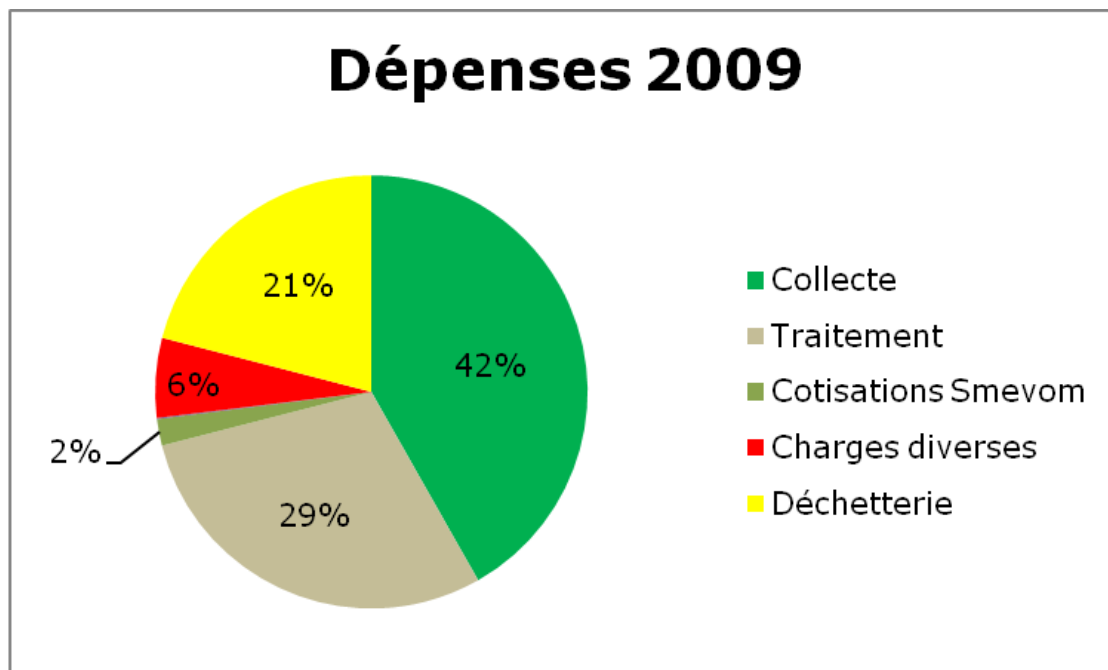
Frais de gestion : 998,09 €

*Evolution du nombre d'appels :*

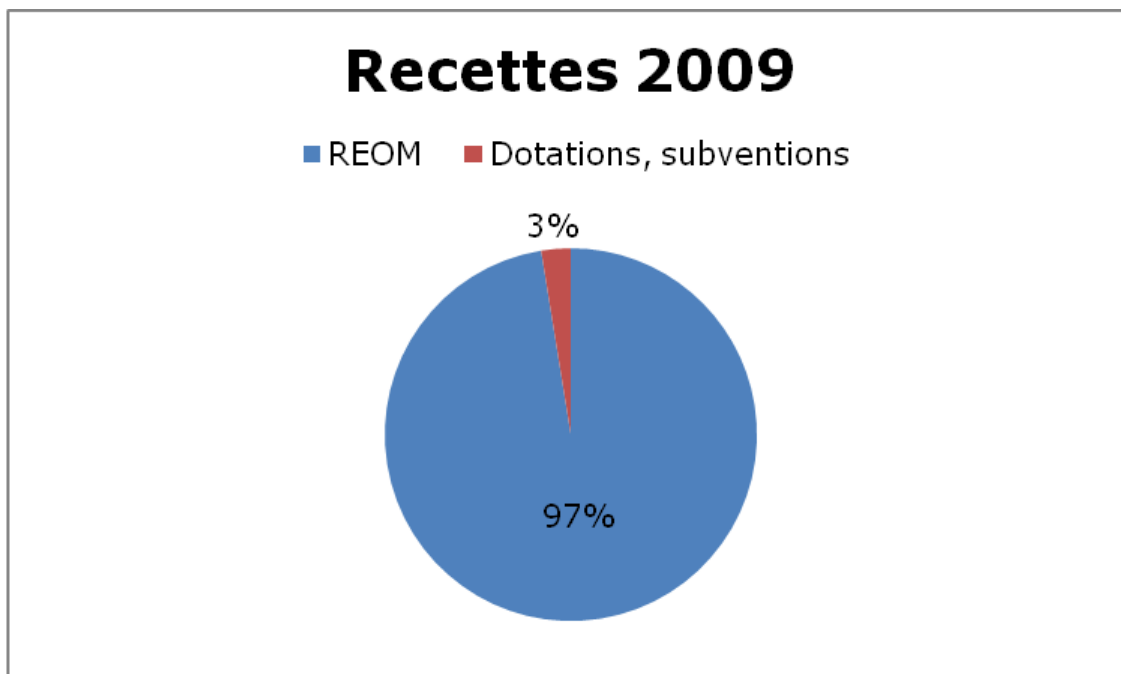


## Budget OM

Le budget total des dépenses est d'environ 1 113 300 €, répartis comme suit :



Les recettes 2009 s'élèvent à 1 404 894 € :

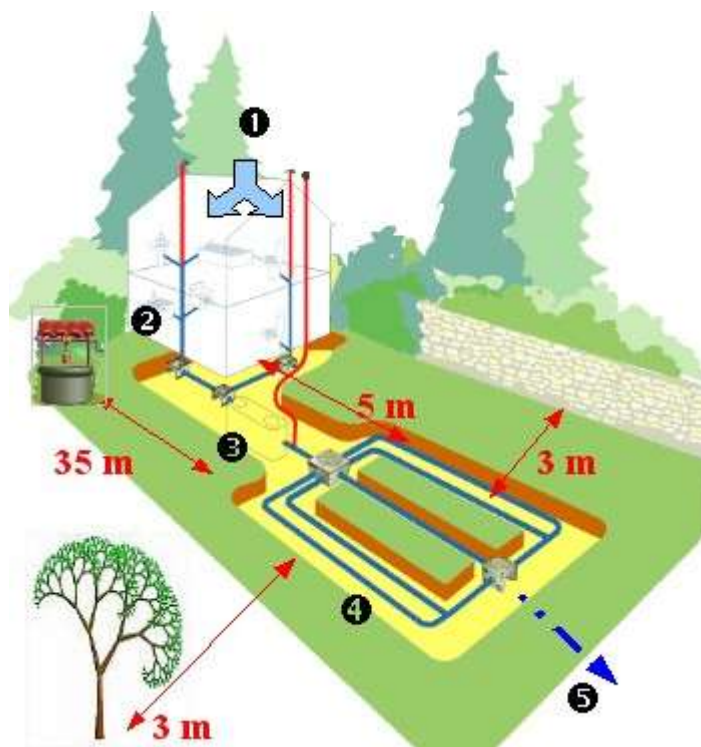


# L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF *(Voir rapport complet en annexe 2).*

« Contrôle des installations nouvelles et existantes d'assainissement non collectif ».

Le SPANC est rendu obligatoire par la loi sur l'eau de 1992. Depuis 2006 la CCVal a la compétence « Assainissement Non Collectif ». La mission du SPANC est de contrôler toutes les installations d'assainissement non collectif qu'elles soient neuves ou existantes.

## Schéma de principe :



- 1° Ventilation primaire (arrivée d'air) et secondaire (extraction des gaz de la fosse)
- ▶ 2° Collecte des eaux usées domestiques : eaux vannes (issues des W.C) et eaux ménagères (salles de bain et cuisines) mais pas les eaux pluviales
- ▶ 3° Prétraitement des eaux usées (bac dégraisseur, fosse toutes eaux, préfiltre)
- ▶ 4° Système de traitement défini selon l'aptitude du sol (tranchées d'épandage, filtre à sable vertical drainé...)
- ▶ 5° Évacuation : rejet superficiel si la filière est drainée (fossé, noue...) ou dans le sol si la filière est non drainée.

### Quelques distances à respecter :

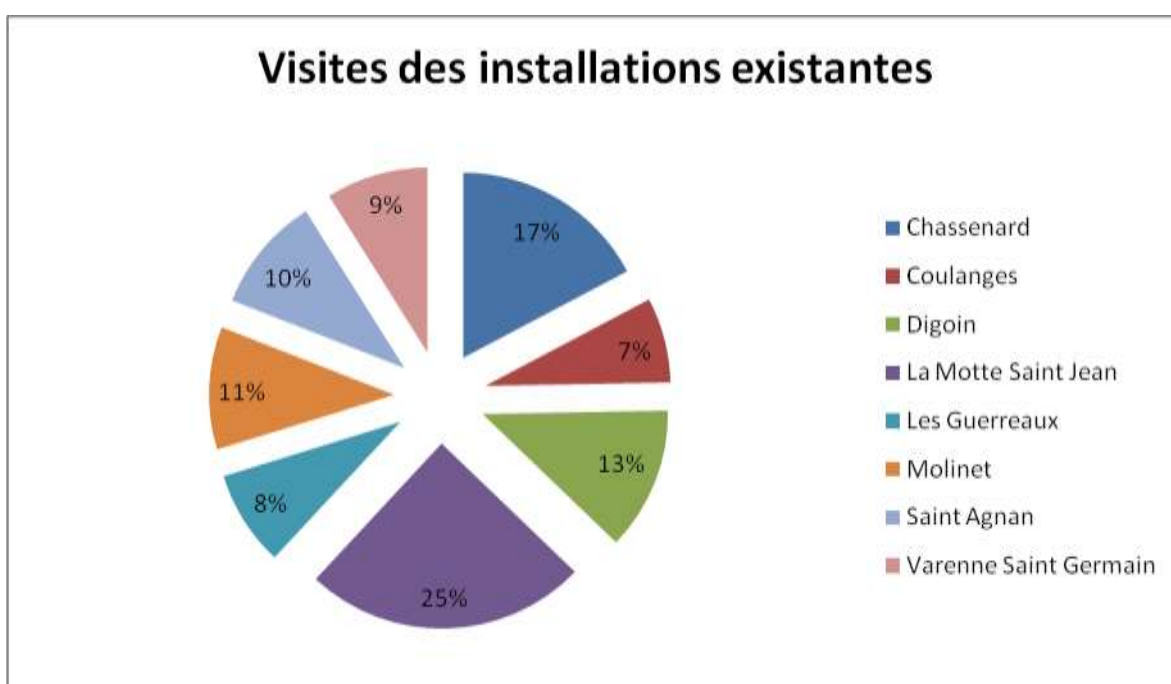
- Le dispositif de traitement doit être situé au moins à :
- ▶ > 35 m d'un puits ou forage d'eau destiné à la consommation humaine,
  - ▶ > 3 m des arbres et des limites de propriétés,
  - ▶ > 5 m de l'habitation.

Si la fosse toutes eaux est située à plus de 10 m de la sortie des eaux usées, un bac dégraisseur doit être installé à moins de 2 m de l'habitation en dehors de toute aire de circulation ou de stationnement de charges lourdes.

Une fois traitée, l'eau rejetée est assimilable à une eau pluviale et peut donc être rejetée dans un fossé ou infiltrée dans le sol.

Source : CC Beuvray Val d'Arroux

En 2009, 17 demandes d'autorisation ont été traitées, 21 contrôles de bonne exécution et 336 contrôles de l'existant ont été réalisés.



## **Budget SPANC :**

---

Dépenses de fonctionnement 2009 : 42 742 €

Recettes de fonctionnement 2009 : 43 680 €

## ***Exemples de contrôles :***



## LE STADE NAUTIQUE *(Voir rapport complet en annexe 3).*

### Les équipements

1 bassin sportif, 1 bassin d'initiation, 1 pataugeoire, 1 bassin de joutes, terrain de sable, mini golf, tables de ping-pong, solarium, terrasse de restauration, zone herbeuse...



### Travaux

En avril, l'étanchéisation du grand bassin a été réalisée par la pose d'un liner.



*Avant*



*Après*

**Période d'ouverture** : du 2 juin au 25 septembre 2009.

### Les animations en direction du public :

Aquagym douce  
Aquagym tonique  
Aquaphobie  
Jardin aquatique  
Leçons de natation  
Créneaux nageurs  
Animations « jeunes »



## Le point restauration :

Ouvert du 12 juillet au 31 août, tous les jours de 12h à 18h (21h le jeudi). Frites, glaces, boissons, sandwiches...étaient proposés à la vente.



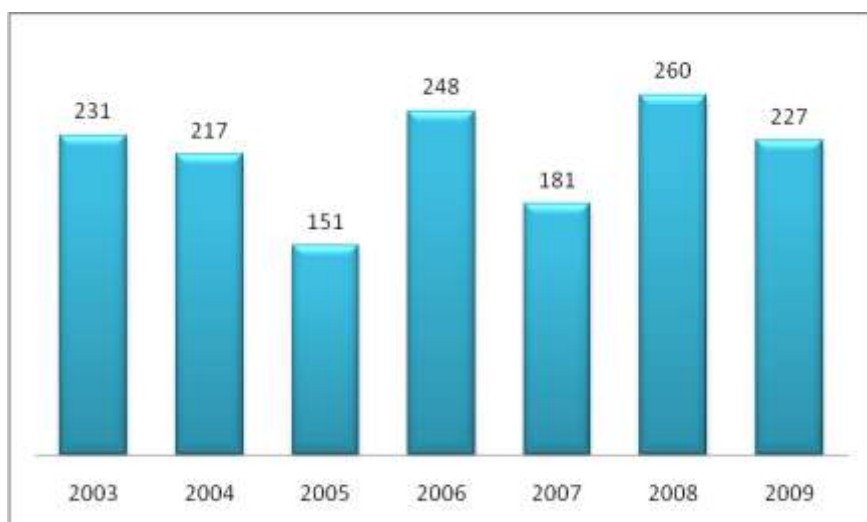
## Opération « Tous à la piscine » :

Transport effectué gratuitement les mardis et jeudis pendant les mois de juillet et août (Pris en charge par la CCVal).

227 personnes transportées en 2009.

Budget de l'opération : 4 92,95 €.

*Evolution du nombre de personnes transportées :*



## Des chiffres

**4 012** m<sup>3</sup> d'eau consommés soit 6 761 m<sup>3</sup> de moins qu'en 2008

**21 452** entrées (+ 28 % par rapport à 2008)

**10 907** entrées payantes

**4 899** entrées gratuites (+ 75 %)

**3 895** entrées scolaires

**815** entrées « animations »

**1 687** entrées du club de natation

**19 125 €** de recettes des entrées (+ 35 %)

**6 772 €** de recettes au point restauration

**26 949 €** de recettes d'exploitation

**235 550 €** de charges (fonctionnement et investissement)

## SPORT / JEUNESSE

### Animations sportives hebdomadaires

Elles consistent à proposer des animations sportives sur l'ensemble du territoire (quartiers, communes).

La régularité de l'organisation des séances (planning hebdomadaire) permet aux participants de pratiquer à l'envie. L'approche loisirs des animations facilite l'accès de tous et induit notamment une grande mixité des groupes.

La proximité et la gratuité de l'action sont des facteurs de réussite.

Cette approche s'inscrit en complémentarité avec l'action des clubs.

Sur les 5 créneaux proposés **197 enfants** âgés de 4 à 17 ans se sont inscrits et ont participé régulièrement aux activités.

### Animations, enseignement scolaire

Les écoles sollicitent la CCVal pour l'enseignement de disciplines sportives :

- Participation à trois rencontres inter-écoles.
- Mise en place de cycle d'apprentissage boxe, natation, tir à l'arc.

### Animations Vacances scolaires

#### Vacances de Février

##### Séjour à la montagne

Les objectifs opérationnels de ce séjour sont articulés autour des valeurs liées à la vie en collectivité, à l'initiation et à la pratique du ski et des activités annexes de la montagne. Le séjour s'est déroulé à la Station d'Arêches Beaufort.

26 jeunes du territoire âgés de 11 à 17 ans ont participé.

Ce projet a été organisé en partenariat avec la Ville de Digoin et le CLED.

Animation patinoire de Roanne : 53 enfants de 7 à 16 ans concernés.

Tournoi de Football : 30 jeunes de 11 à 17 ans concernés.

Journée ski : Station de Chalmazel, 29 jeunes.

#### Vacances de Printemps

##### Mini camp montagne

13 jeunes de 11 à 17 ans sont partis à Lus la Croix Haute (en partenariat avec l'Espace Jeunesse).

#### Vacances de Toussaint

Tournoi de football : 19 jeunes de 11 à 17 ans.

Animation liée à la Prévention routière : Action de sensibilisation aux déplacements à vélo, itinérante sur le territoire : parcours technique, parcours piste routière : 14 participants

Animation BMX, VTT à Roanne : 11 jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Animation patinoire de Roanne : 50 jeunes âgés de 11 ans et plus.

## AVENCULTU'RAID et MINIRAID

Raid multisports en direction des jeunes de 11 à 17 ans, organisé le samedi 6 juin sur la commune de Coulanges : **104 participants**

Initiation aux sports de nature pour les enfants de 7 à 10 ans : **60 participants.**



Projet mené en partenariat avec la Ville de Digoin, la commune de Molinet, le CLED et les familles.

Coût total du projet : 14 717,94 € dont une participation financière de 9 904,94 € pour la CCVal.

## Décorations des ronds points

Coût total du projet : 3 544 € dont une participation financière de 3 390 € pour la CCVal.

## Les thèmes et les sites :



Molinet « Italie » ; Rond point Les Muriers « Scène de Noël » ; Rond Point rue de la Faïencerie « Russie » ; La Motte Saint Jean, plateau sportif « Suisse » ; Varenne Saint Germain place de la Mairie « Tahiti » ; Bibliothèque municipale de Digoin « Angleterre » ; Saint Agnan « Bédouins et Touaregs » ;

Les Guerreaux « Egypte » ; Locaux Maison de la Petite Enfance « Pôle Nord »

## Action portée par différents acteurs :

Centre d'animation municipale et services techniques de Digoin, Carrefour Familles, CLSH Molinet, Garderie Varenne Saint Germain, CLED, Garderie Chassenard, Garderie et parents d'élèves de La Motte Saint Jean, Commune des Guerreaux, CADA, Résidence Les Opalines et La Fougeraie, Amicale laïque de Molinet, l'Hôpital de Digoin, les services de la CCVal...

**Forte mobilisation :** environ 200 personnes ont participé à l'action.

Les éléments de décors ont été imaginés, réalisés par les enfants, les parents, et grands parents pendant les temps d'ouverture des centres ou à l'occasion de déplacements.

A travers son organisation, le déroulement de l'action développe un réel esprit communautaire.

Afin de remercier les participants pour leur investissement, une matinée festive a été proposée le mercredi 16 décembre à la salle polyvalente de Saint Agnan. Jeux, créations, contes, musique y étaient organisés.



**Le Projet Educatif Territorial** a vocation, à partir d'une mobilisation des acteurs locaux, à coordonner l'ensemble des interventions se déroulant en temps péri et extrascolaire.

## Finalités territoriales de la CCVal :

**Faciliter** l'accès de tous au savoir, à la culture et au sport pour tous les enfants et les jeunes du territoire.

**Mobiliser** les acteurs locaux dans une démarche de projet participatif (dynamique territoriale pour la jeunesse).

## Objectifs opérationnels :

**Proposer** des accueils périscolaires répondant aux besoins quotidiens des parents et des enfants.

**Faciliter** l'accès aux pratiques sportives pour tous les jeunes du territoire.

**Faciliter** l'accès aux pratiques culturelles, artistiques et aux nouvelles technologies pour tous les enfants du territoire.

**Développer** des activités ludiques et éducatives dans un cadre adapté aux besoins et aux demandes des familles et des jeunes.

**Développer** le partenariat entre les acteurs locaux au travers d'échanges, de concertation mais aussi de temps d'animation.

**Proposer** des actions de sensibilisation et de prévention.

## Les actions mises en œuvre dans le cadre du Projet Educatif Territorial 2009 :

Action 1 : Accueil périscolaire

Action 2 : Activités sportives

Action 3 : Activités artistiques

Action 4 : Accueil de loisirs, accueil jeunes

Action 5 : Dispositif partenarial, citoyenneté

## Budget global de l'opération :

688 464,87 € dont 19 014 € financés au titre du Contrat Educatif Local (Conseil Général de Saône et Loire et jeunesse et sports de Saône et Loire).

# SPORT / JEUNESSE *suite*

Quelques activités en images...



Jeu collectif



Quad



Canoë



Basket



Escalade



Ski



Mini jeux olympiques



Roller

# CULTURE

« Organisation des actions ou évènements d'intérêt communautaire »

Est d'intérêt communautaire la manifestation qui répond aux critères cumulatifs suivants :

- Action concernant l'ensemble des communes et générant une fréquentation intercommunale
- Manifestation itinérante permettant de rapprocher la population de la culture
- Cofinancement départemental et/ou régional et/ou Etat et/ou Europe

## Action réalisée :

### **La tournée Tréteaux**

Le principe de l'opération « Tournée tréteaux » consiste à faire tourner dans les villages de la CCVal un spectacle de théâtre professionnel : un spectacle mobile, adaptable, choisi avec le même soin et les mêmes critères de qualité que ceux programmés dans le cadre de la saison culturelle de Digoin.

La 8<sup>ème</sup> édition s'est déroulée du 22 septembre au 2 octobre 2009.

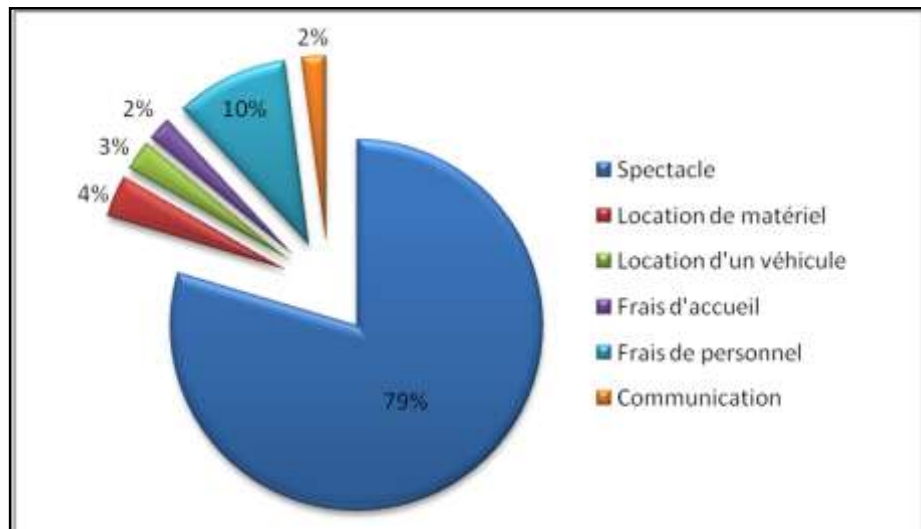
320 personnes ont assistés à l'une des 8 représentations.

Le spectacle « 17 rue Lampion » a été très apprécié du public.



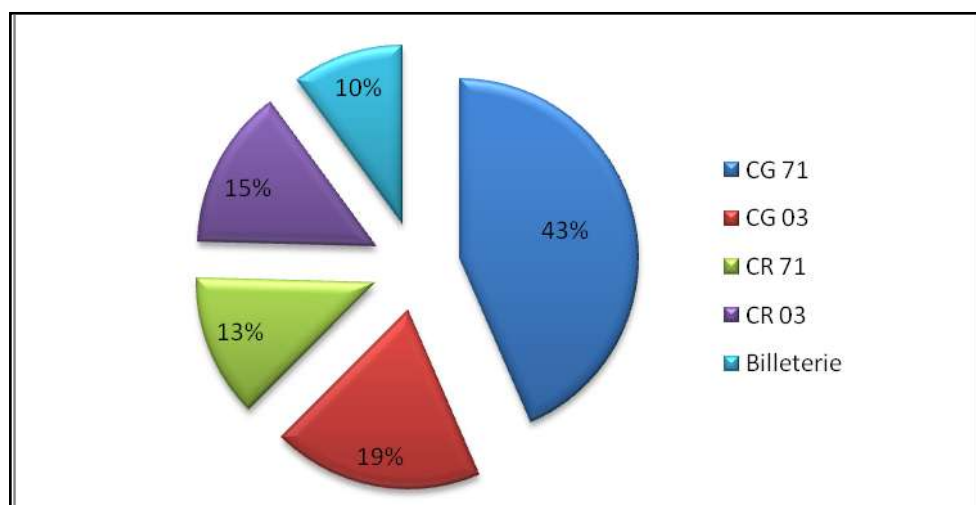
## Les dépenses :

Le budget de la 8<sup>ème</sup> édition s'élève à 27 000 €.

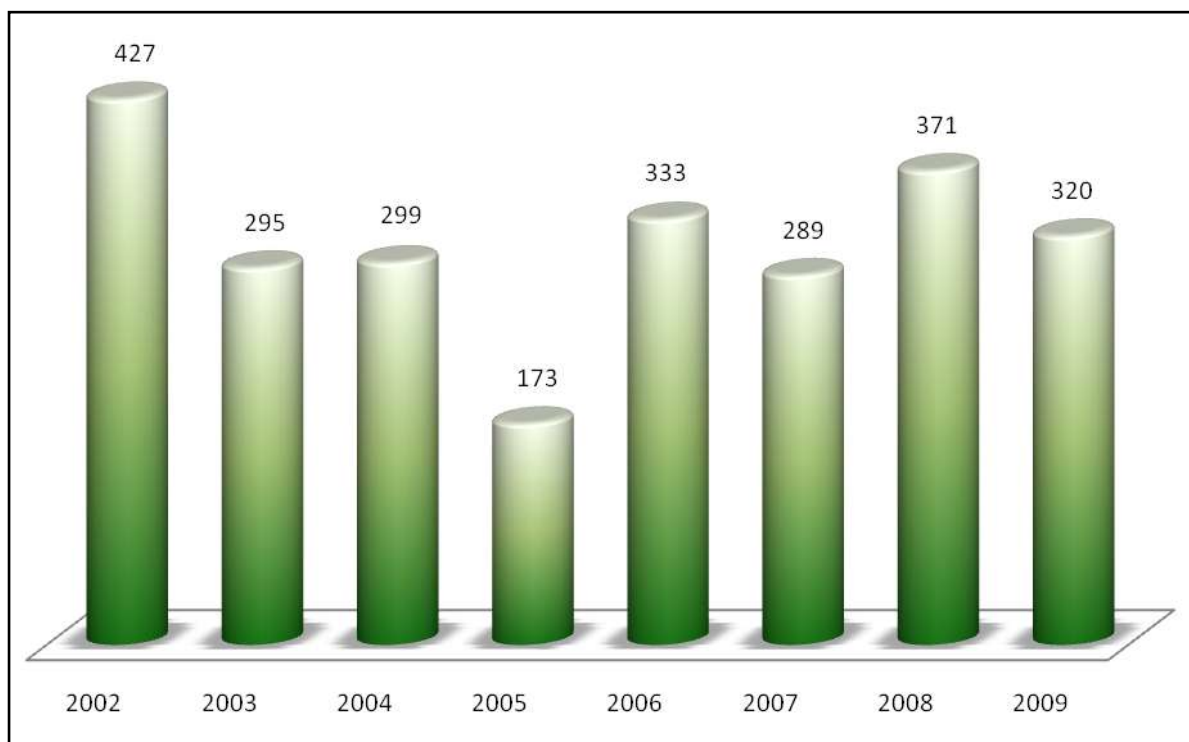


## Les recettes :

Le total des recettes est de 13 000 €.



## L'évolution des entrées de 2002 à 2009 :



# COMMUNICATION

## ★Parution de La Lettre de la CCVal :

**Juin 2009 : Ligerval**

Dossier central : la nouvelle organisation de la CCVal



**Décembre 2009 : Les équipements multisports**

Dossier central : le circuit d'un déchet



Coût d'impression des 2 lettres : 7 984,50 €  
 Coût de distribution par la Poste des 2 lettres : 1 537,53 €  
 Coût de la distribution par les vacataires des 2 lettres : ≈ 2 500 €

## ★ La cérémonie des vœux : le 5 janvier 2009 à Coulanges



Coût de la réception : 700 €  
Coût d'affranchissement : 194 €

## ★ Site internet :

On compte 3 200 visites du site en 2009.

## ★ Calendrier OM et CCVal :



### CCVal

Communauté de communes  
du Val de Loire

N° Vert 0800 402 409

appel gratuit depuis un poste fixe

### Calendrier de collecte en porte à porte 2010

**Chaque lundi :**  
Collecte JR / OM sur Digoin Z1  
Collecte OM sur Coulanges

**Chaque mardi :**  
Collecte JR / OM sur Digoin Z2  
Collecte OM La Motte St Jean /  
St Agnain / Les Guerreaux /  
Chassenard

**1 mercredi sur 2 :**  
Collecte du verre sur Digoin

**1 mercredi sur 2 :**  
Collecte déchets verts sur Digoin

**Chaque mercredi :**  
Collecte OM sur Molinet /  
Chassenard

**Chaque jeudi :**  
Collecte ECO / OM sur Digoin Z1

**Chaque vendredi :**  
Collecte ECO / OM sur Digoin Z2

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin
J	1	1	1	1	1	1
M	2	2	2	2	2	2
W	3	3	3	3	3	3
T	4	4	4	4	4	4
F	5	5	5	5	5	5
S	6	6	6	6	6	6
D	7	7	7	7	7	7
J	8	8	8	8	8	8
A	9	9	9	9	9	9
M	10	10	10	10	10	10
T	11	11	11	11	11	11
F	12	12	12	12	12	12
S	13	13	13	13	13	13
D	14	14	14	14	14	14
J	15	15	15	15	15	15
A	16	16	16	16	16	16
M	17	17	17	17	17	17
T	18	18	18	18	18	18
F	19	19	19	19	19	19
S	20	20	20	20	20	20
D	21	21	21	21	21	21
J	22	22	22	22	22	22
A	23	23	23	23	23	23
M	24	24	24	24	24	24
T	25	25	25	25	25	25
F	26	26	26	26	26	26
S	27	27	27	27	27	27
D	28	28	28	28	28	28
J	29	29	29	29	29	29
A	30	30	30	30	30	30
M	31					

La collecte des jours fériés est rattrapée le lendemain sauf le 14 juillet où la collecte OM sur Molinet et Chassenard est rattrapée le mardi 13 juillet et la collecte du verre sur Digoin le jeudi 15 juillet.

Adresse : 49 route de Digoin - 03510 MOLINET - Tél. : 03.85.53.76.00 - Mail : environnement@ccval.fr

Coût du calendrier CCVal (1 000 exemplaires) : 638 €  
Coût du calendrier de collecte des ordures ménagères (5 000 exemplaires) : 974 €

## ★ Nom Internet :

En 2009 la Communauté de communes du Val de Loire change de nom de domaine : l'appellation .....@digoin-valde Loire.com cède la place à .....@ccval.fr.

## ★ Changement de panneaux :

**Juillet** : Panneau déchetterie



Avant



Après

**Septembre** : Panneau Ligerval



Avant



Après

### ★ 31<sup>ème</sup> Foire Exposition de Digoin

Sur le thème « Environnement & Tourisme vert »

Présente comme tous les ans, la communauté de communes a choisi de consacrer son stand aux modes de déplacements doux (les voies vertes, les voies d'eau et les voies de randonnées) et aux Sports Nature. Avec son slogan implicite : « La CCVal, un coin de campagne où l'on vit mieux... » le lien patrimonial, naturel et industriel se fait à travers les richesses du territoire, atout incontestable pour le tourisme local et pour les habitants.

Durant ces 3 jours, élus communautaires et agents se sont mobilisés pour répondre aux visiteurs sur les questions courantes de l'actualité intercommunale.




#### **En chiffres :**

3 jours d'animation

180 exposants  
15 000 visiteurs

Coût des Roll up : 700 € HT  
Coût des bâches : 480 € HT



**Communauté de Communes du Val de Loire**

**49 route de Digoin**

**03510 MOLINET**

**Tél. : +33 (0)3 85 53 78 00**

**Fax : +33 (0)3 85 53 78 19**

**[contact@ccval.fr](mailto:contact@ccval.fr)**

**[www.ccval.fr](http://www.ccval.fr)**